

# Patinoire et halle de curling d'Ycoor

-

## Financement

En date du 25 août 2010, l'Assemblée des délégués de l'Association des Communes de Crans-Montana a voté et accepté le financement pour la nouvelle patinoire et halle de curling d'Ycoor.

Le projet prévoit notamment

- Une patinoire extérieure de 2700 m<sup>2</sup> avec 3 pistes de curling
- Une halle de curling avec 3 pistes
- Un café de 150 m<sup>2</sup>
- Les vestiaires nécessaires à la pratique du hockey et du curling

Le coût total à charge des communes se monte à CHF 12'824'627.--.

Conformément à l'article 34 des statuts de l'Association des Communes de Crans-Montana, cette décision est soumise au référendum facultatif.

Le délai référendaire est fixé à 60 jours dès la publication au pilier public. Le lieu de dépôt de la demande et des signatures est au siège de l'Association des Communes de Crans-Montana, Route de la Moubra 66, 3963 Crans-Montana.